



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Forum mondial de la sécurité routière****Groupe d'experts de la signalisation routière****Quinzième session**Genève, 31 mai et 1^{er} juin 2018

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la quinzième session*****

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 31 mai 2018 à 9 h 30.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Programme de travail : situation en ce qui concerne la législation nationale :
 - a) Signal donnant pour instruction au conducteur d'un véhicule piégé sur un passage à niveau d'enfoncer les barrières ;
 - b) Examen des recommandations relatives aux signaux A à F ;
 - c) Évaluation des signaux ne figurant pas dans la Convention et observations formulées à ce sujet.

* Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports de la CEE (www.unece.org/trans/main/sc1/sc1.html). À titre exceptionnel, ils peuvent également être obtenus par courrier électronique (roadtransport@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 0039). Durant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l'ONUG (bureau C.337 au 3^e étage du Palais des Nations).

** Les représentants sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse <https://uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=Kxb19J>, ou de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la Division des transports durables de la CEE (www.unece.org/trans/registfr.html) et de le retourner au secrétariat de la CEE par courrier électronique (roadsafety@unece.org) une semaine au plus tard avant la session. À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent se présenter à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au portail de Pregny (14, avenue de la Paix), en vue de se faire délivrer un badge d'accès. En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (poste 75716 ou 75964). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse <http://www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegates.html>.



3. e-CoRSS.
4. Questions diverses.
5. Date et lieu de la prochaine réunion.
6. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe d'experts sera invité à adopter l'ordre du jour de la session.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.1/GE.2/29.

2. Programme de travail : situation en ce qui concerne la législation nationale

a) Signal donnant pour instruction au conducteur d'un véhicule piégé sur un passage à niveau d'enfoncer les barrières

Le Groupe d'experts examinera ce point s'il dispose d'exemples concrets de signal donnant pour instruction au conducteur d'un véhicule piégé sur un passage à niveau d'enfoncer les barrières.

b) Examen des recommandations relatives aux signaux A à F

Le Groupe d'experts est invité à passer en revue les recommandations qu'il a faites lors de sessions antérieures au sujet des signaux A à F. Cet examen sera facilité par le document informel n° 4 (février 2018), qui contient des questions formulées à partir des réponses aux sections A à F du document ECE/TRANS/WP.1/GE.2/2018/1. À sa quatorzième session, le Groupe d'experts était parvenu à la section Q.C.3 du document.

Le Groupe d'experts sera invité à examiner une proposition de nouvelle nomenclature des signaux, soumise par le secrétariat.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.1/GE.2/2018/1 et document informel n° 4.

c) Évaluation des signaux ne figurant pas dans la Convention et observations formulées à ce sujet

Le Groupe d'experts souhaitera sans doute poursuivre les débats entamés à la sixième session au sujet de l'évaluation des signaux ne figurant pas dans la Convention et des observations y relatives, présentée par le secrétariat (ECE/TRANS/WP.1/GE.2/2016/1).

3. e-CoRSS

Le secrétariat informera le Groupe d'experts de la situation relative au projet e-CoRSS.

4. Questions diverses

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner d'autres questions.

5. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Groupe d'experts devrait se tenir les 4 et 5 septembre 2018 à Genève.

6. Adoption du rapport

Le Groupe d'experts adoptera le rapport de sa quinzième session.
